

**Conseil économique et social**

Distr. générale
24 février 2016
Français
Original : anglais/français

Comité chargé des organisations non gouvernementales**Reprise de la session de 2016**

23 mai-1 juin et 10 juin 2016

**Rapports quadriennaux pour la période 2011-2014
présentés par l'intermédiaire du Secrétaire général,
en application de la résolution 1996/31 du Conseil
économique et social, par les organisations
non gouvernementales dotées du statut
consultatif auprès du Conseil**

Note du Secrétaire général***Additif****Table des matières**

	<i>Page</i>
1. Association des états généraux des étudiants de l'Europe	3
2. Building and Social Housing Foundation	4
3. Bundesarbeitsgemeinschaft der Senioren-Organisationen	5
4. Centre Al-Mezan pour les droits de l'homme	6
5. Collectif d'aide aux femmes	7
6. Comité israélien contre la destruction de maisons	9
7. Femmes, droit et développement en Afrique	10
8. Fonds d'action et d'éducation juridiques pour les femmes	11
9. Institut de Vienne pour le développement et la coopération	12
10. International Association for Human Values	13
11. Leadership pour l'environnement et le développement durable	15

* Les rapports présentés par les organisations non gouvernementales ne sont pas revus par les services d'édition.



12.	Office international de l'enseignement catholique	16
13.	Organisation panafricaine des femmes	17
14.	Ukrainian Non-Governmental Socio-Political Association-National Assembly of Persons with Disabilities.	18
15.	West Africa Network for Peacebuilding	19

1. Association des états généraux des étudiants de l'Europe

Statut consultatif spécial : 1998

Introduction

Fondée en 1985 à Paris, l'Association des états généraux des étudiants de l'Europe est l'une des plus grandes organisations estudiantines interdisciplinaires d'Europe.

Objectifs et mission

L'Association renforce la compréhension mutuelle entre les jeunes Européens et rapproche l'Europe des jeunes. Au moyen de ses activités, elle vise à responsabiliser les étudiants et les jeunes Européens pour leur faire jouer un rôle actif dans la société, à créer un espace de dialogue et d'apprentissage, et à les représenter auprès des décideurs.

Changements à signaler

Pas de changement à signaler.

Contribution à des activités des Nations Unies

L'Association mène de nombreuses activités qui contribuent à l'action de l'Organisation des Nations Unies, dont les suivantes :

- La célébration des 25 ans du projet de l'Université d'été qui favorise l'intégration européenne et les échanges culturels;
- Le projet de partenariat oriental visant à promouvoir l'idée d'une citoyenneté active, à habiliter les jeunes en ce qui concerne les droits et les devoirs des citoyens, et à renforcer la compréhension mutuelle et la confiance entre les peuples des pays membres de ce partenariat;
- La création d'une équipe d'observation électorale qui organise des missions d'observation des processus démocratiques en cours dans les pays européens;
- La mise en place du Groupe de travail sur l'emploi chez les jeunes qui aide ces derniers à entrer sur le marché du travail; et
- La mise en œuvre du projet « Empreinte » visant à diminuer l'empreinte écologique des jeunes Européens.

Participation à des réunions organisées par les Nations Unies

L'Association a pris part à la Conférence internationale de la jeunesse Tunza organisée par le Programme des Nations Unies pour l'environnement afin de formuler des recommandations au Conseil d'administration du Programme et au Forum ministériel mondial sur l'environnement; elle a également assisté au lancement du cinquième rapport sur l'avenir de l'environnement mondial pour la jeunesse à Nairobi, du 10 au 14 février 2013. De plus, elle a participé au Forum régional de la jeunesse organisé par le Fonds des Nations Unies pour la population et la Commission économique des Nations Unies pour l'Europe à Istanbul (Turquie), du 29 au 31 mai 2013.

Coopération avec des entités du système des Nations Unies

L'Association coopère avec le Programme des Nations Unies pour l'environnement, l'Organisation des Nations Unies pour l'éducation, la science et la culture et le Programme des Nations Unies pour les établissements humains.

Initiatives prises pour favoriser la réalisation des objectifs du Millénaire pour le développement

Le Groupe de travail sur l'environnement de l'Association soutient le travail des Nations Unies sur l'environnement durable. Il vise à intégrer les questions environnementales dans les principaux domaines d'action de l'Association, à sensibiliser ses membres et les jeunes Européens aux questions environnementales ainsi qu'à faciliter les discussions et à fournir des informations sur le sujet.

2. Building and Social Housing Foundation

Statut consultatif spécial : 2006

Introduction

La Building and Social Housing Foundation est une organisation de recherche indépendante qui favorise le développement durable et l'innovation en matière de logement. Implantée au Royaume-Uni de Grande-Bretagne et d'Irlande du Nord, elle travaille à l'échelle nationale et internationale et collabore avec des partenaires à travers le monde.

Objectifs et mission

La Fondation estime que tous les êtres humains devraient pouvoir bénéficier d'un logement décent. Elle joue le rôle de catalyseur du changement en cernant les grandes idées et les meilleures pratiques en matière de logement dans le monde entier, en transmettant des idées et des pratiques aux endroits où elles sont le plus nécessaires et en contribuant à la concrétisation de nouvelles idées, au profit des personnes qui en ont le plus besoin.

Changements à signaler

Pas de changement à signaler.

Contribution à des activités des Nations Unies

La Fondation a financé huit séjours internationaux d'une semaine consacrés au transfert de connaissances au profit des membres du personnel des organismes des Nations Unies. Elle a contribué aux études de cas sur le portail Internet du Réseau de la société civile et sur le site du Réseau régional informel ONU-ONG (portail Web sur les pratiques optimales). Chaque année, elle met à la disposition de tous les centres d'information des Nations Unies dans le monde entier des informations qui mettent en évidence des exemples de pratiques novatrices en matière de logement. Elle a par ailleurs organisé quatre consultations de trois jours pour résoudre des problèmes relatifs au Programme pour l'habitat qui se posent au Royaume-Uni et au-delà.

Participation à des réunions organisées par les Nations Unies

La Fondation a participé aux Forums urbains mondiaux et a organisé des manifestations parallèles à Rio de Janeiro (Brésil), en 2010, et à Naples (Italie), en 2012.

Coopération avec des entités du système des Nations Unies

La Fondation coopère avec le Programme des Nations unies pour les établissements humains sous diverses formes, notamment en préparant la Journée mondiale de l'habitat depuis ces 25 dernières années et en invitant des représentants de l'Organisation des Nations Unies à prendre part aux réunions de haut niveau sur les politiques du logement qu'elle organise chaque année. Elle organise également tous les ans la remise du Prix mondial de l'habitat. Les prix sont remis lors de l'événement annuel du Programme des Nations unies pour les établissements humains par le directeur général de la Fondation.

Initiatives prises pour favoriser la réalisation des objectifs du Millénaire pour le développement

La Fondation a apporté sa pierre à la réalisation de l'objectif du Millénaire n° 7. Elle collabore aux projets Power House Europe financés par l'Union européenne pour encourager le partage des bonnes pratiques en matière de technologies de construction écologique par les fournisseurs de logements sociaux dans toute l'Europe. La Fondation a appuyé l'élaboration du Programme de prêt hypothécaire vert (*Green Mortgage Programme*) au Mexique et a contribué au recensement des bonnes pratiques du programme *Global Community Champions*, au Canada, du Programme des toits de terre au Sahel, au Burkina Faso et du Programme d'énergie renouvelable pour les agriculteurs, en République populaire de Chine. Elle a également contribué à repérer les bonnes pratiques en termes d'amélioration des conditions de vie des populations vivant dans des taudis.

3. Bundesarbeitsgemeinschaft der Senioren-Organisationen

Statut consultatif spécial : 1998

Introduction

Fondée en 1989, Bundesarbeitsgemeinschaft der Senioren-Organisationen intervient au niveau national en qualité d'organisation faîtière de plus de 100 associations de personnes âgées, soit environ 13 millions de personnes âgées allemandes.

Objectifs et mission

L'Association vise à promouvoir l'indépendance des personnes âgées et à créer les conditions nécessaires pour ce faire. Elle ambitionne d'offrir aux personnes âgées l'occasion de jouer un rôle actif dans la société et d'améliorer l'image de la vieillesse aux yeux de l'opinion publique.

Changements à signaler

Pas de changement à signaler.

Contribution à des activités des Nations Unies

Aucune information fournie.

Participation à des réunions organisées par les Nations Unies

L'Association a notamment participé, en tant que membre de la délégation officielle allemande, à la Conférence ministérielle sur le vieillissement organisée

par la Commission économique pour l'Europe à Vienne en 2012. Elle a également représenté la société civile et a contribué à la rédaction de la déclaration des organisations non gouvernementales.

Coopération avec des entités du système des Nations Unies

L'Association a collaboré avec la Commission économique pour l'Europe.

Initiatives prises pour favoriser la réalisation des objectifs du Millénaire pour le développement

En sa qualité d'organisation membre de la Plate-forme européenne des personnes âgées, l'Association a pris une part active en tant que partenaire des projets d'échanges transnationaux, dans le cadre desquels les participants ont échangé leurs données d'expérience et bonnes pratiques en matière de participation au processus de consultation sur les plans d'action nationaux d'inclusion sociale au niveau national.

4. Centre Al-Mezan pour les droits de l'homme

Statut consultatif spécial : 2010

Introduction

Le Centre Al-Mezan pour les droits de l'homme est une organisation à but non lucratif indépendante. Implanté dans la bande de Gaza, dans l'État de Palestine, il se consacre à la défense des droits de l'homme.

Objectifs et mission

Le Centre promeut le respect, la protection et la défense des droits de l'homme et de la démocratie dans l'État de Palestine pour permettre à sa population de bénéficier des avantages de la justice sociale et des droits de l'homme dans le respect du droit international, de l'état de droit et de la bonne gouvernance.

Changements à signaler

Le Centre Al-Mezan a mis en place le Conseil des organisations palestiniennes des droits de l'homme en 2010 avant de rejoindre la Fédération internationale des ligues des droits de l'homme en 2013.

Contribution à des activités des Nations Unies

Le Centre a collaboré avec les Nations Unies à Gaza, dans l'État de Palestine. En effet, il a participé aux activités du groupe chargé des activités de protection, lequel est coordonné par le Haut Commissariat des Nations Unies aux droits de l'homme, ainsi qu'aux activités du Groupe de travail créé par la résolution 1612 et dirigé par le Fonds des Nations Unies pour l'enfance, entre autres. Il a fourni des informations, des données et des analyses au Haut-Commissariat des Nations Unies aux droits de l'homme et à l'Office de secours et de travaux des Nations Unies pour les réfugiés de Palestine dans le Proche-Orient. De plus, il a présenté 61 communications au Comité de coordination des procédures spéciales du Haut-Commissariat.

Participation à des réunions organisées par les Nations Unies

Le Centre a pris part aux seizième, dix-huitième, dix-neuvième, vingt-et-unième et vingt-deuxième sessions du Conseil des droits de l'homme. Il a également transmis une lettre des organisations de défense des droits de l'homme au Coordonnateur spécial des Nations Unies pour le processus de paix au Moyen-Orient, en date du 6 avril 2013, et a fait une intervention orale conjointe au cours de la quatre-vingt-dix-neuvième session du Comité des droits de l'homme, lors de l'examen du troisième rapport d'Israël (Pacte international relatif aux droits civils et politiques) qui a eu lieu à Genève, les 13 et 14 juillet 2010.

Coopération avec des entités du système des Nations Unies

Parmi les organismes des Nations Unies avec qui le Centre a collaboré, on peut citer :

- Le Fonds des Nations Unies pour l'enfance : ensemble, ils ont organisé 18 colloques sur les droits et la protection des enfants et le VIH/sida, ont collaboré pour traiter des questions relatives aux enfants dans les conflits et à la justice pour mineurs, et ont formé 27 chefs d'établissement aux droits et à la protection des enfants en 2012;
- L'Organisation des Nations Unies pour l'éducation, la science la culture : de concert, ils ont diffusé davantage d'informations auprès des écoles sur la protection des droits à l'éducation, de 2011 à 2012; et
- Le Programme des Nations Unies pour le développement : ensemble, ils ont fourni des conseils juridiques aux victimes de violation des droits de l'homme et ont lancé des campagnes de justice pour mineurs et de matériaux de construction en 2013.

Initiatives prises pour favoriser la réalisation des objectifs du Millénaire pour le développement

Le Centre a fait la promotion de la démocratie et des droits de l'homme pour créer un gouvernement stable. Il s'est employé à réduire la pauvreté et la faim extrême. En outre, il a effectué un suivi et a dressé des rapports sur les violations des droits économiques et sociaux, notamment ceux des femmes et des enfants. Il a aussi favorisé l'autonomisation des femmes et a agi en faveur de l'égalité des sexes en renforçant les capacités nationales et en menant des interventions juridiques axées sur la problématique hommes-femmes.

Renseignements supplémentaires

En 2010, le Centre a remporté deux prix de l'Office de secours et de travaux des Nations Unies pour les réfugiés de Palestine dans le Proche-Orient pour son action en faveur des droits fondamentaux des enfants.

5. Collectif d'aide aux femmes

Statut consultatif spécial : 2010

Introduction

Fondé en 1997, le Collectif d'aide aux femmes est une organisation à but non lucratif, indépendante et apolitique qui consacre l'essentiel de son action à la problématique hommes-femmes, aux droits de l'homme, à la promotion de la paix et

au règlement des conflits, à la démocratie et à la bonne gouvernance, ainsi qu'à la santé procréative et aux droits y afférents.

Objectifs et mission

Le Collectif vise à défendre les droits fondamentaux des femmes et des jeunes et d'éclairer le grand public sur ces questions grâce à des campagnes de sensibilisation et d'information, à des actions de persuasion pour influencer les lois et les politiques connexes, à la création de réseaux avec des organisations de la société civile nationale et internationale dans l'optique de partager des informations et des expériences, à la réalisation et à la valorisation de la recherche sur le terrain et à la mobilisation des pouvoirs publics autour des questions relatives aux femmes.

Changements à signaler

Pas de changement à signaler.

Contribution à des activités des Nations Unies

Le Collectif participe aux réunions de l'Organisation des Nations Unies, en particulier au niveau national. Il a élaboré des programmes mis en œuvre de manière conjointe par différents organismes des Nations Unies. Sur le plan mondial, le Collectif a participé à plusieurs manifestations organisées par les Nations Unies et a apporté les contributions voulues, notamment des déclarations à l'appui de ses travaux; il a en outre appelé les gouvernements nationaux à tenir leurs engagements en rapport aux objectifs de l'ONU.

Participation à des réunions organisées par les Nations Unies

Le Collectif a pris part aux réunions suivantes :

- La Réunion de haut niveau de l'Assemblée générale sur l'évaluation du Plan d'action mondial des Nations Unies pour la lutte contre la traite des personnes qui s'est tenue le 13 mai 2013;
- La Réunion ministérielle préparatoire des pays africains pour la cinquante-septième session de la Commission de la condition de la femme, du 1^{er} au 16 janvier 2013 à Addis-Abeba, et
- Les sessions de juin du Conseil des droits de l'homme, de 2010 à 2013, à Genève.

Coopération avec des entités du système des Nations Unies

Depuis sa création, le Collectif a coopéré avec les organismes des Nations Unies énoncés ci-après et a reçu des financements de leur part : le Programme des Nations Unies pour le développement, le Fonds des Nations Unies pour l'enfance, le Fonds des Nations Unies pour la population et l'Entité des Nations Unies pour l'égalité des sexes et l'autonomisation des femmes, entre autres.

Initiatives prises pour favoriser la réalisation des objectifs du Millénaire pour le développement

Le Collectif place l'objectif du Millénaire pour le développement n° 3 au cœur de son mandat. Il incite à l'action gouvernementale en faveur de la réalisation de cet objectif. Par ailleurs, il a participé à une série de discussions sur le programme pour l'après-2015 au niveau national et international et a pris part à des réunions locales convoquées par le bureau de pays des Nations Unies à cet égard. En outre, il s'est associé au Fonds des Nations Unies pour la population en 2010-2011 pour

concevoir un dépliant et un manuel sur les objectifs du Millénaire pour le développement qui ont été simplifiés et utilisés dans le cadre d'activités d'information, de sensibilisation et de mobilisation du grand public sur la réalisation des objectifs.

6. Comité israélien contre la destruction de maisons

Statut consultatif spécial : 2010

Introduction

Fondé en 1997, le Comité israélien contre la destruction de maisons est une organisation israélienne de promotion de la paix et des droits de l'homme qui se consacre à l'instauration de la paix véritable entre Israéliens et Palestiniens.

Objectifs et mission

Le Comité vise à mettre fin à l'occupation israélienne, à formuler les grandes lignes d'une paix véritable et à préparer le terrain pour la réconciliation. Il met en œuvre son programme par la promotion des droits de l'homme et l'application du droit international humanitaire au conflit israélo-palestinien, ainsi qu'en faisant porter l'essentiel de ses efforts sur la lutte contre la destruction par Israël de maisons de Palestiniens et en prônant la résistance contre cette opération, en rédigeant des documents d'information sur le conflit et en menant des campagnes internationales.

Changements à signaler

Pas de changement à signaler.

Contribution à des activités des Nations Unies

La principale contribution du Comité se classe dans le domaine de la consolidation de la paix. Il a notamment organisé une séance d'information diplomatique sur la discrimination raciale en Israël et dans l'État de Palestine au Palais des Nations à Genève.

Participation à des réunions organisées par les Nations Unies

Le Comité a pris part aux réunions suivantes :

- La quarante-septième session du Comité des droits économiques, sociaux et culturels des Nations Unies, qui s'est tenue du 14 au 17 novembre 2011 à Genève, et au cours de laquelle il a présenté un rapport parallèle;
- La réunion du Comité des Nations Unies pour l'élimination de la discrimination raciale qui s'est tenue le 30 janvier 2012; il y a présenté un rapport parallèle sur les politiques israéliennes de destruction de maisons et un rapport parallèle sur le déplacement et les destructions de maisons à Jérusalem-Est et en Cisjordanie, dans l'État de Palestine, les 14 et 15 février 2012 à Genève; et
- La vingtième session du Conseil des droits de l'homme au cours de laquelle il a présenté une déclaration écrite et orale, et la vingt-deuxième session où pendant laquelle il a organisé une manifestation parallèle à Genève.

Coopération avec des entités du système des Nations Unies

À l'issue d'un exposé du Comité et de la visite de maisons démolies par les autorités israéliennes en janvier 2012, le Coordonnateur de l'action humanitaire des Nations Unies dans le territoire palestinien occupé a appelé à la fin immédiate de la destruction de maisons palestiniennes par Israël dans la Cisjordanie occupée. Le Comité a coopéré avec le Rapporteur spécial des Nations Unies sur le logement convenable et le Rapporteur spécial sur la situation des droits de l'homme dans les territoires palestiniens occupés depuis 1967. Il a joué un rôle de premier plan dans le Groupe de travail sur les déplacements et l'Équipe juridique spéciale mise sur pied par le Bureau de la coordination des affaires humanitaires de l'ONU.

Initiatives prises pour favoriser la réalisation des objectifs du Millénaire pour le développement

Le programme du Comité porte particulièrement sur la paix, qui est une question fondamentale du Conseil économique et social des Nations Unies.

7. Femmes, droit et développement en Afrique**Statut consultatif spécial : 1998****Introduction**

Femmes, droit et développement en Afrique est un réseau panafricain de droits des femmes en lien avec le développement.

Objectifs

Le but de l'organisation est de promouvoir et de renforcer des stratégies qui lient le droit au développement pour l'émergence d'une culture d'exercice et de respect des droits des femmes en Afrique.

Changements à signaler

Le siège de l'organisation a été transféré en octobre 2011 à Lomé, Togo.

Contribution à des activités des Nations Unies

L'organisation a porté suite et fin au projet sous régional démarré en 2009 intitulé « Utiliser la loi comme un outil pour l'autonomisation des femmes » dans cinq pays : Bénin, Burkina Faso, Côte d'Ivoire, Ghana et Togo. L'organisation a soumis des rapports alternatifs sur la mise en œuvre de la Convention sur l'élimination de toutes les formes de discrimination à l'égard des femmes au Burkina Faso en 2010 et au Togo en 2013. Elle a mené un plaidoyer dans le domaine de la participation politique des femmes au Kenya et un projet de participation des femmes aux organes de décision dans les collectivités décentralisées au nord du Mali.

Participation à des réunions organisées par les Nations Unies

L'organisation a participé aux réunions des Nations Unies sur l'évaluation de la mise en œuvre de la plate-forme de Beijing et du programme d'action de la Conférence du Caire sur la population et le développement. Elle a également participé aux cinquante-quatrième et cinquante-septième sessions de la Commission

sur le statut de la femme, ainsi qu'aux discussions sur les nouveaux objectifs de développement durable et le financement du développement.

Coopération avec des entités du système des Nations Unies

Depuis 2010, l'organisation est membre du Comité Africain de Tous unis pour mettre fin à la violence à l'égard des femmes et de l'observatoire des droits de la femme africaine créé par la Commission économique pour l'Afrique des Nations Unies (CEA). Elle a participé en 2011 à une réunion régionale sur l'accès des femmes aux services juridiques et judiciaires en Afrique subsaharienne avec plusieurs partenaires, parmi lesquelles la CEA, le Fonds des Nations Unies pour la population et l'entité des Nations Unies pour l'égalité des sexes et l'autonomisation des femmes (ONU-Femmes). Elle a également participé aux forums consultatifs des organisations et réseaux régionaux de droits des femmes initiés par le bureau de liaison d'ONU-Femmes auprès de l'Union africaine et de la CEA.

Initiatives prises pour favoriser la réalisation des objectifs du Millénaire pour le développement

Les programmes de l'organisation ont lien avec l'objectif du Millénaire pour le développement (OMD) n° 3. L'organisation s'est également impliquée dans le processus d'évaluation de la mise en œuvre des OMD et d'élaboration du programme de développement pour l'après-2015.

8. Fonds d'action et d'éducation juridiques pour les femmes

Statut consultatif spécial : 2010

Introduction

Le Fonds d'action et d'éducation juridiques pour les femmes a été fondé en 1985 afin de promouvoir et de protéger les droits à l'égalité des femmes et des filles au Canada.

Objectifs et mission

Le Fonds a été créé pour défendre les droits à l'égalité des femmes et des filles consacrés dans la Charte canadienne des droits et libertés. Il intervient dans de nombreuses décisions judiciaires importantes, organise des ateliers, donne des conférences et met en œuvre des projets de défense des droits des femmes, tous liés à la problématique hommes-femmes et à l'égalité de traitement des femmes.

Changements à signaler

Le Fonds a subi une coupe sévère de ses ressources financières qui l'a empêché de mener une grande partie de son action et intervention juridique.

Contribution à des activités des Nations Unies

Le Fonds soumet des rapports à divers organismes des Nations Unies.

Participation à des réunions organisées par les Nations Unies

Aucune information fournie.

Coopération avec des entités du système des Nations Unies

Le Fonds suit de près les activités des Nations Unies et participe à de nombreux projets et procédures juridiques, qui sont en conformité avec les mandats des organismes des Nations Unies, notamment sans toutefois s'y limiter, l'égalité des sexes, la protection des droits de l'homme, l'élimination de la violence à l'égard des femmes et la protection des réfugiés, en particulier l'accès aux soins de santé pour ces derniers au Canada.

Initiatives prises pour favoriser la réalisation des objectifs du Millénaire pour le développement

Le Fonds œuvre à la promotion de l'égalité des sexes, à l'autonomisation des femmes et à l'amélioration de la santé maternelle. Il met tout en œuvre pour influencer sur la réforme des politiques dans les systèmes sociaux, de santé et de justice. Les conclusions des travaux de recherche et des analyses qu'il a menés sont utilisées par les législateurs, les décideurs et les organisations pour favoriser les changements de fond en faveur des droits à l'égalité pour les femmes. Il est membre de la Coalition pour la stratégie juridique sur la violence contre les femmes autochtones (Legal Strategy Coalition on Violence Against Indigenous Women), qui se consacre à la fourniture de conseils juridiques et à la recherche juridique pour lutter contre la violence et la discrimination à l'égard des femmes et des filles autochtones, en particulier le problème majeur des femmes autochtones disparues et assassinées. En 2012, Le Fonds est intervenu dans le cadre de la Coalition avec le Réseau d'action des femmes handicapées du Canada pour aborder la question de l'accès des femmes handicapées mentales à la justice, en particulier des victimes d'agression sexuelle ayant une déficience intellectuelle et atteinte d'autres formes de handicap.

9. Institut de Vienne pour le développement et la coopération**Statut consultatif spécial : 1974****Introduction**

Véritable laboratoire d'idées, l'Institut de Vienne pour le développement et la coopération agit en faveur du changement social et politique en organisant des conférences, des tables-rondes, des ateliers, des formations, des événements culturels, ainsi que des campagnes de consultation et de sensibilisation.

Objectifs et mission

L'Institut vise à accroître la sensibilisation du public aux violations des droits de l'homme, aux évolutions et à la politique au plan international, aux politiques de développement, à la problématique hommes-femmes, au dialogue des cultures et au racisme dans le football.

Changements à signaler

Pas de changement à signaler.

Contribution à des activités des Nations Unies

Dans le domaine de la justice pour les femmes, l'Institut a tenu une conférence sur le dixième anniversaire de la résolution 1325 des Nations Unies sous le thème : « Participation et leadership des femmes dans les situations de conflit et la

consolidation de la paix », avec le Rapporteur spécial des Nations Unies sur la situation des droits de l'homme en Bosnie-Herzégovine, le 20 octobre 2010. Il a tenu des conférences avec des experts des pays du Sud et de l'Est sur la lutte contre la traite des êtres humains en 2011, 2012 et 2013. Le 20 juin 2011, l'Institut a lancé la Journée des réfugiés du football européen. Par ailleurs, il a tenu la conférence « développement par le football » qui a réuni des représentants de 26 pays européens et africains les 23 et 24 avril 2010.

Participation à des réunions organisées par les Nations Unies

En mars 2013, un représentant a pris part à la cinquante-septième session de la Commission de la condition de la femme, qui s'est tenue du 4 au 15 mars 2013 à New York.

Coopération avec des entités du système des Nations Unies

L'Institut a largement coopéré avec les mouvements de justice fiscale dans le monde et a soutenu le Groupe de haut niveau chargé de la question des flux financiers illicites en provenance d'Afrique et le Comité d'experts de la coopération internationale en matière fiscale des Nations Unies depuis 2011. Il a contribué à la mise en œuvre de la Convention de l'Organisation des Nations Unies pour l'éducation, la science et la culture sur la protection et la promotion de la diversité des expressions culturelles en Autriche. Il a également organisé un programme d'échange entre les pays de l'Afrique de l'Ouest et la Délégation de la Commission européenne auprès de l'UNESCO entre 2009 et 2011.

Initiatives prises pour favoriser la réalisation des objectifs du Millénaire pour le développement

L'Institut anime un groupe de travail sur la réduction de la pauvreté depuis 2007, dans le cadre de la réalisation de l'objectif du Millénaire pour le développement (OMD) n° 1. En ce qui concerne l'OMD n° 3, il a piloté un projet dénommé « Football pour l'égalité – lutte contre l'homophobie et le racisme avec un accent sur l'Europe centrale et de l'Est », de 2009 à 2012. Pour ce qui est de l'OMD n° 4, l'Institut a dirigé une table-ronde sur les besoins particuliers des enfants en temps de guerre et de conflit dans le cadre de la promotion de la Convention des Nations Unies relative aux droits de l'enfant, le 27 avril 2010. Dans le cadre de la réalisation de l'OMD n° 8, il a organisé un dialogue Nord-Sud des parlements pour faire du parlement autrichien une plateforme de discussion et de dialogue sur les politiques de développement et pour renforcer le Parlement mozambicain dans les domaines de la démocratisation et de la consolidation des institutions sur la période 2010-2012.

10. International Association for Human Values

Statut consultatif spécial : 2002

Introduction

L'International Association for Human Values est une organisation caritative et éducative défendant le respect des valeurs humaines dans la société.

Objectifs et mission

L'Association se donne pour mission de : promouvoir, soutenir et mener des actions destinées à conscientiser le public au rôle essentiel dévolu aux valeurs humaines dans le cadre du développement social; mener et soutenir des projets de recherche; et organiser, promouvoir et tenir des conférences et des forums nationaux et internationaux, y compris des colloques multiculturels et multiconfessionnels.

Changements à signaler

Pas de changement à signaler.

Contribution à des activités des Nations Unies

L'Association a envoyé des volontaires pour aider les équipes de secours locales, a apporté un soutien aux personnes souffrant de traumatismes et a outillé les jeunes, les femmes et la population rurale pour faire face aux conséquences des catastrophes naturelles, notamment les inondations du 22 juin 2013 à Uttarakhand en Inde, l'ouragan Sandy, le 5 novembre 2012, le séisme de 2010 en Haïti et le tremblement de terre de 2011 au Japon. L'Association a entrepris un projet pour les anciens combattants dénommé « Project Welcome Home Troops ». Elle travaille également sur la prévention du crime avec son programme « Prison SMART », qui enseigne aux prisonniers comment gérer leur stress, leur agressivité et leurs traumatismes. Au total, environ 9 500 détenus, surveillants et personnel des forces de l'ordre ont bénéficié de ce programme dans 15 pays.

Participation à des réunions organisées par les Nations Unies

L'Association a participé aux réunions du Conseil exécutif de l'Organisation mondiale de la Santé et à l'Assemblée mondiale de la Santé tenue chaque année. Elle y a organisé des manifestations parallèles. Elle a également pris part à la Conférence annuelle du Département de l'information pour les organisations non gouvernementales, qui a eu lieu à Melbourne (Australie), du 30 août au 1^{er} septembre 2010.

Coopération avec des entités du système des Nations Unies

L'Association est membre du Forum des ONG pour la santé basée à Genève, du Women's UN Report, du Comité des ONG sur la spiritualité, les valeurs et les préoccupations mondiales à l'Organisation des Nations Unies à New York et à Genève, du Comité pour la liberté de religion et de croyance, à Genève, et du Pacte mondial des Nations Unies.

Initiatives prises pour favoriser la réalisation des objectifs du Millénaire pour le développement

L'Association s'est employée à atteindre les objectifs suivants :

- Objectif du Millénaire pour le développement n° 1 : L'Association a mis en œuvre le Programme 5H en Inde afin d'encourager les jeunes à devenir des leaders. Six-mille-vingt-quatre leaders ont été formés dans sept-cent-cinquante-et-un villages;
- Objectif du Millénaire pour le développement n° 2 : L'Association offre un programme d'éducation gratuite en Inde en coopération avec la Fondation L'art de vivre;
- Objectif du Millénaire pour le développement n° 3 : En partenariat avec sa

branche en Jordanie et l'Université de Jordanie, l'Association s'emploie à améliorer les compétences de 400 femmes irakiennes du secteur privé bancaire, de l'aviation et de l'accueil à Bagdad et au Kurdistan, en Irak; et

- Objectif du Millénaire pour le développement n° 7 : L'Association encourage l'agriculture sans produits chimiques depuis 2006.

11. Leadership pour l'environnement et le développement durable

Statut consultatif spécial : 2002

Introduction

Leadership pour l'environnement et le développement durable a été fondé en 1991 pour former et soutenir une nouvelle génération de dirigeants qui seraient liés par leur expérience et leur carrière au sein d'un réseau mondial axé sur le développement écologiquement viable. Le réseau compte plus de 2 400 dirigeants.

Objectifs et mission

Leadership pour l'environnement et le développement durable se donne pour mission de : former une nouvelle génération de dirigeants d'exception issus de tous les secteurs à travers le monde, justifiant de compétences en leadership et saisissant la question du développement durable, l'objectif étant de susciter un changement réel; constituer un réseau mondial de dirigeants qui partagent des informations et travaillent ensemble pour parvenir à un changement; et concourir à la réalisation de projets et de programmes novateurs qui aident à mettre en œuvre le développement durable.

Changements à signaler

Leadership pour l'environnement et le développement durable a engagé un nouveau directeur général afin d'explorer les possibilités pour l'entreprise sociale.

Contribution à des activités des Nations Unies

L'organisation agit en qualité d'interlocuteur pour permettre à ses membres de collaborer avec des organismes des Nations Unies, notamment en tenant des réunions officielles ou des consultations, ou en participant directement à des projets et à des programmes.

Participation à des réunions organisées par les Nations Unies

Ses membres ont pris part de manière régulière aux réunions des Nations Unies, y compris aux sessions de la Commission du développement durable et à la Conférence des parties à la Convention-cadre des Nations unies sur les changements climatiques. Ils travaillent également sur des projets qui favorisent la réalisation des objectifs du Millénaire pour le développement et prennent part aux travaux du Fonds des Nations Unies pour la population.

Coopération avec des entités du système des Nations Unies

Lors de la Conférence des Nations Unies sur le développement durable, Leadership pour l'environnement et le développement durable a dispensé une formation intitulée « Donner la priorité aux personnes : bâtir des villes durables avec les communautés », dans le cadre du programme d'apprentissage du développement durable à Rio de Janeiro, au Brésil, du 20 au 22 juin 2012. Depuis

2010, l'organisation est également membre de l'Alliance du Réseau de connaissances sur le climat et le développement, qui collabore avec le Programme des Nations Unies pour l'environnement et le Programme des Nations Unies pour le développement afin de soutenir la recherche, les services consultatifs et le partage des connaissances à l'appui des processus de politiques coordonnés et gérés au niveau local.

Initiatives prises pour favoriser la réalisation des objectifs du Millénaire pour le développement

Leadership pour l'environnement et le développement durable travaille en partenariat avec de nombreuses personnes et organisations dont les interventions visent à soutenir la réalisation des objectifs du Millénaire pour le développement. Au cours de la période considérée dans le présent rapport, l'organisation a travaillé en Inde, en Indonésie et au Pakistan, avec le soutien de plusieurs gouvernements. Dix pays africains ont pris part à sa session panafricaine de 2012. Par ailleurs, l'organisation entreprend des projets pour doter les collectivités, les institutions et les ONG de ces pays des capacités nécessaires pour faire face aux changements climatiques, ce qui leur permet de mieux anticiper et de réduire les incidences sur les moyens de subsistance des populations pauvres et vulnérables.

12. Office international de l'enseignement catholique

Statut consultatif spécial : 1998

Introduction

L'Office international de l'enseignement catholique (OIEC) est une organisation non gouvernementale qui représente l'enseignement catholique du monde entier. Il regroupe les secrétariats nationaux de l'enseignement catholique de chacun des pays affiliés. Il est présent dans cinq régions : Afrique, Amérique, Europe, Asie et Moyen-Orient et Afrique du Nord.

Objectifs

Ses principales missions sont de promouvoir l'éducation pour tous et la liberté éducative comme un droit de l'homme; exprimer la présence active de l'Eglise dans le monde, dans le domaine particulier de l'éducation; promouvoir l'école catholique à travers le monde ainsi que la formation de ses enseignants comme éducateurs chrétiens; et lutter contre l'analphabétisme.

Changements à signaler

Pas de changement à signaler.

Contribution à des activités des Nations Unies

L'OIEC suit particulièrement les travaux du Haut Conseil des droits de l'homme à Genève, Suisse. Dans le cadre de ce conseil, il participe activement aux Examens périodiques universels, en soumettant régulièrement des rapports relatifs aux États examinés dans le cadre du cycle. Ces rapports sont préparés dans le cadre de la plate-forme UPR organisée par le Centre catholique international de Genève (CCIG). L'OIEC participe également à la plate-forme « droit à l'éducation », organisée par l'Organisation internationale pour le droit à l'éducation et la liberté d'enseignement (OIDEL). A ce titre, il a participé à divers événements parallèles à

Genève, sur le thème du droit à l'éducation. Enfin, avec l'OIDEL, l'OIEC tente de maintenir un dialogue constructif avec le Rapporteur spécial des Nations Unies sur le droit à l'éducation.

Participation à des réunions organisées par les Nations Unies

L'OIEC suit régulièrement le travail du Haut Conseil des droits de l'homme à Genève, en participant aux différentes sessions. Il a cosigné plusieurs déclarations orales et écrites avec d'autres ONG.

Coopération avec des entités du système des Nations Unies

L'OIEC interagit avec le Rapporteur spécial des Nations unies sur le droit à l'éducation et soutient son travail.

Initiatives prises pour favoriser la réalisation des objectifs du Millénaire pour le développement

L'OIEC a concentré principalement son action sur l'éducation et accessoirement sur le développement durable.

13. Organisation panafricaine des femmes

Statut consultatif spécial : 1990

Introduction

Créée en 1962, l'Organisation panafricaine des femmes est une organisation non gouvernementale qui consacre l'essentiel de son action à l'autonomisation des femmes en menant des actions de sensibilisation sur les questions touchant les femmes africaines. Elle compte cinq secrétariats régionaux en Afrique centrale, australe, du Nord, de l'Ouest et de l'Est. Son siège se trouve à Pretoria en Afrique du Sud.

Objectifs et mission

Au cours des dix dernières années, l'organisation s'est employée à garantir la participation des femmes dans les médias sociaux, leur autonomisation et leur intégration dans tous les aspects du dialogue politique. Pour atteindre ses objectifs, elle organise des activités de sensibilisation et d'information dans la région et le continent et met tout en œuvre pour que la voix des femmes africaines soit prise en compte au niveau international.

Changements à signaler

Pas de changement à signaler.

Contribution à des activités des Nations Unies

L'organisation axe sa contribution essentiellement sur la paix et la sécurité. Elle a coorganisé une mission de solidarité en Guinée en 2010 afin de renforcer la défense des droits des femmes guinéennes, dans le cadre du processus électoral national. En 2012 et 2013, elle a participé à deux missions de solidarité au Mali, à la suite des attentats djihadistes qui ont frappé le pays.

Participation à des réunions organisées par les Nations Unies

En sa qualité d'observateur à l'Union africaine, l'organisation a participé à tous les Sommets des chefs d'État et de gouvernement et à toutes les réunions consultatives préparatoires de la campagne « Gender is my Agenda » sur l'intégration de la problématique hommes-femmes dans l'Union africaine organisés par la Commission. Le Président de l'organisation a participé en tant que conférencier au Forum mondial sur les médias et de l'égalité organisé par l'Organisation des Nations Unies pour l'éducation, la science et la culture qui s'est tenu à Bangkok, du 2 au 4 décembre 2013. L'organisation a également pris part aux cinquante-quatrième, cinquante-cinquième, cinquante-sixième et cinquante-septième sessions de la Commission de la condition de la femme à New York.

Coopération avec des entités du système des Nations Unies

L'organisation est en partenariat officiel avec l'UNESCO.

Initiatives prises pour favoriser la réalisation des objectifs du Millénaire pour le développement

L'action de l'Organisation panafricaine des femmes cadre précisément avec l'objectif du Millénaire pour le développement n° 3.

14. Ukrainian Non-Governmental Socio-Political Association-National Assembly of Persons with Disabilities**Statut consultatif spécial : 2010****Introduction**

L'Ukrainian Non-Governmental Socio-Political Association-National Assembly of Persons with Disabilities (l'Assemblée) a été créée en 2001 et intervient actuellement dans toutes les régions d'Ukraine.

Objectifs et mission

L'Assemblée vise à protéger les droits des personnes handicapées, à élever le statut de ces dernières dans la société, à faciliter leur insertion dans la société et à participer à l'élaboration de la politique sociale de l'État.

Changements à signaler

L'Assemblée a adopté la nouvelle appellation d'Association publique ukrainienne « Assemblée nationale des personnes handicapées ».

Contribution à des activités des Nations Unies

L'Assemblée a tenu des conférences et des ateliers, et a mené des campagnes de sensibilisation pour appuyer les travaux du Conseil économique et social des Nations Unies et de l'Organisation au sens large.

Participation à des réunions organisées par les Nations Unies

L'Assemblée a présenté un rapport parallèle au Comité chargé de la mise en œuvre de la Convention des Nations Unies relative aux droits des personnes handicapées. En outre, elle a contribué au processus d'examen périodique universel.

Coopération avec des entités du système des Nations Unies

L'Assemblée collabore principalement avec le Programme des Nations Unies pour le développement et le Fonds des Nations Unies pour l'enfance. Depuis 2012, elle prend une part active au projet « Intégration des politiques et des services aux personnes handicapées en Ukraine », lancé par le Programme des Nations Unies pour le développement, en collaboration avec le Fonds des Nations Unies pour l'enfance, l'Organisation mondiale de la Santé et l'Organisation internationale du Travail.

Initiatives prises pour favoriser la réalisation des objectifs du Millénaire pour le développement

L'Assemblée a mis en œuvre un certain nombre de projets à l'appui des objectifs du Millénaire pour le développement, notamment :

- Faciliter l'accès à des services de santé de qualité et protéger les droits de la procréation d'hommes et de femmes handicapés par l'aménagement de l'accès physique aux établissements de santé, par l'acquisition d'équipements médicaux dont l'accès physique est adapté et par la formation de professionnels de la santé et de personnes handicapées;
- Veiller à ce que les enfants handicapés aient accès à l'éducation : des programmes de formation à l'intention des éducateurs et des parents ont été mis en œuvre; et
- Réduire les taux de pauvreté chez les personnes handicapées en leur facilitant l'accès au marché du travail et en les aidant à trouver un travail rémunéré.

15. West Africa Network for Peacebuilding

Statut consultatif spécial : 2006

Introduction

West Africa Network for Peacebuilding est une organisation régionale de premier plan œuvrant à la consolidation de la paix. Elle a été fondée en 1998 en réponse aux guerres civiles qui ont secoué l'Afrique de l'Ouest dans les années 90.

Objectifs et mission

West Africa Network for Peacebuilding se donne pour mission de permettre et de faciliter l'instauration de mécanismes de coopération entre les professionnels de la consolidation de la paix émanant des organisations de la société civile en Afrique de l'Ouest. Pour ce faire, elle encourage le recours à des actions concertées pour contrer les conflits violents, établit la structure voulue pour mettre en place une telle coopération et fait la promotion des valeurs sociales culturelles de l'Afrique de l'Ouest en tant que ressources pour la paix.

Changements à signaler

West Africa Network for Peacebuilding a établi de nouveaux secrétariats au Cap-Vert, au Mali et au Niger.

Contribution à des activités des Nations Unies

West Africa Network for Peacebuilding travaille en partenariat avec la Communauté économique des États de l'Afrique de l'Ouest à la mise en œuvre d'un système régional d'alerte et d'intervention rapides. Le Réseau préside le groupe

thématique sur la paix et la sécurité dans le cadre du partenariat stratégique Afrique-Union européenne.

West Africa Network for Peacebuilding a organisé une série de formations en médiation régionale à l'intention des femmes d'influence de la société civile en Afrique de l'Ouest. Il a évalué la mise en œuvre à l'échelle nationale de la résolution 1325 du Conseil de sécurité de l'ONU dans 15 pays de la Communauté économique des États de l'Afrique de l'Ouest, ainsi que la participation des femmes aux processus de paix. Il a en outre engagé les gouvernements à mettre en œuvre la résolution 1325 et a fourni un appui technique aux gouvernements de cinq pays dans l'élaboration de plans d'action nationaux.

Participation à des réunions organisées par les Nations Unies

West Africa Network for Peacebuilding a participé à des conférences et à des formations régionales organisées par l'Organisation des Nations Unies, y compris une réunion en consultation avec les organisations de la société civile pour examiner le rapport publié par le Secrétaire général de l'ONU en 1998. Il a participé à un séminaire régional sur le rôle du Parlement dans la prévention des crises et le relèvement organisé par le Programme des Nations Unies pour le développement.

Coopération avec des entités du système des Nations Unies

En partenariat avec le Bureau du Programme des Nations Unies pour le développement au Ghana, West Africa Network for Peacebuilding a travaillé au renforcement des capacités des agents de police et des fonctionnaires de la Commission électorale en matière de dialogue et de médiation en 2012. Cette même année, il a coopéré avec le Programme des Nations Unies pour le développement et le Catholic University College en vue de faciliter le déroulement des élections au Ghana et d'en surveiller les résultats. En 2013, il a animé un atelier de formation pour les agents de l'État éthiopiens sur le dialogue et la médiation, en concertation avec le Programme des Nations Unies pour le développement au Ghana. Une plateforme efficace a été établie pour l'échange d'apprentissage et d'expérience au profit des fonctionnaires de l'État éthiopien avec des réflexions sur la façon d'instaurer et de maintenir la paix en Éthiopie.

Initiatives prises pour favoriser la réalisation des objectifs du Millénaire pour le développement

West Africa Network for Peacebuilding a célébré les Journées des Nations Unies dans 15 pays de la Communauté économique des États de l'Afrique de l'Ouest.